

20 mai 2022 -14:46

Appartient à Conseil des ministres du 20 mai 2022

Accord avec la Banque nationale concernant l'échange de hryvnias en euros

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'accord type entre l'État belge et la Banque nationale (BNB) concernant l'échange de billets en hryvnias contre des billets en euros au profit des personnes déplacées en provenance d'Ukraine.

Les réfugiés ukrainiens éprouvent de grandes difficultés à échanger leurs hryvnias contre des euros, et éprouvent donc des difficultés à payer leurs dépenses essentielles.

La Commission européenne recommande aux États membres de mettre en place des systèmes nationaux pour faciliter la conversion dans leur devise nationale des billets de banque en hryvnias et d'utiliser au mieux un réseau d'établissements participant au système de conversion.

Pour la mise en œuvre de la recommandation, il a été décidé de conclure un accord type avec la BNB. Concrètement, la Banque acceptera les billets en hryvnias échangés par les réfugiés auprès des banques belges au taux de change officiel de la Banque nationale d'Ukraine.

Le ministre des Finances est autorisé à signer cet accord au nom de l'État belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be